
QUELS MEMOIRES PROFESSIONNELS POUR QUELS EFFETS DE FORMATION ?

Atelier A 1

Claude COMITI
Directrice Adjointe
IUFM de Grenoble

Les 26 participants de l'Atelier étaient des PIUFM, M.D.C., IMF et CPAIEN travaillant dans les 16 IUFM suivants : Caen, Clermont-Ferrand, Créteil, Dijon, Franche-Comté, Grenoble, Lille, Lorraine, Montpellier, Nice, Orléans-Tours, Pays-de-la-Loire, Picardie, Reims, Toulouse, Versailles.

L'Atelier a été préparé par le dépouillement d'un questionnaire envoyé aux pré-inscrits avant le Colloque ainsi que par la diffusion de documents (voir Annexe).

Le compte rendu ne sera pas une présentation chronologique des trois séances mais présentera une synthèse des différents débats qui ont traversé son déroulement. Il sera centré sur les trois points suivants :

1. Caractéristiques et valeur formative des mémoires professionnels en IUFM
2. Conditions d'opérationnalisation du mémoire.
3. Questions sur les pratiques effectives des différents IUFM.

I- Caractéristiques et valeur formative des mémoires professionnels en IUFM

Le dépouillement du questionnaire et l'analyse des circulaires internes distribués dans près de la moitié des IUFM au sujet du mémoire professionnel font apparaître les différentes caractéristiques fondamentales suivantes (par ordre de fréquence décroissante) :

- il s'appuie sur des pratiques de classe

- il est lieu privilégié pour l'articulation théorie/pratique

- il conduit le professeur-stagiaire à un questionnement de sa propre pratique

- il conduit le professeur-stagiaire à une démarche de mise en cohérence des différents éléments de la formation

- il peut être l'occasion d'une initiation à une démarche de recherche en éducation.

Si certaines des circulaires ne mettent en avant que la première caractéristique, la plupart retiennent -sous des formulations approchantes- les trois premières, quelques uns seulement donnant de l'importance aux deux dernières. On trouve donc une multitude de types de produits selon les IUFM et même selon les Centres d'un même IUFM allant du mémoire "analyse d'une situation d'enseignement rencontré dans une classe" au mémoire "initiation à une démarche de recherche" en passant par le mémoire "expérimentation d'une proposition pour l'enseignement". (voir à ce sujet en Annexe 1 des extraits de la grille de lecture élaborée dans le cadre d'une recherche conduite par les IUFM de Bretagne, Grenoble et Reims)

En ce qui concerne la valeur formative du mémoire, la discussion a porté sur l'intérêt d'amener le professeur-stagiaire à formuler un questionnement dans le contexte d'une problématique. Ceci signifie que le mémoire aura d'autant plus de valeur formative que

l'on l'on se rapprochera des conditions suivantes :

- formuler une ou des questions auxquelles on va essayer de répondre,
- connaître les principaux travaux existants sur la question,
- préciser dans quels contexte et paradigme on se place pour traiter le problème posé,
- formuler une hypothèse, c'est-à-dire une réponse provisoire au questionnement de départ revu et corrigé grâce au cadre théorique de référence,
- définir le type d'observations à rassembler ainsi que le type d'analyse à conduire afin de pouvoir décider dans quelles mesures l'hypothèse est confirmée ou infirmée dans la situation étudiée.

S'il est évident que, dans les conditions de réalisation du mémoire professionnel (place du mémoire dans la formation, liens avec les stages...), on ne peut attendre que ces exigences soient atteintes, l'expérience de l'année 92/93 prouve que l'on peut s'en rapprocher, à condition d'éviter certains écueils, en mettant en place des conditions favorables à la réalisation du mémoire, conditions que les participants ont précisées et qui sont présentées ci-dessous.

II - Conditions d'opérationnalisation du mémoire professionnel

1 - le mémoire doit être considéré par l'institution comme un élément fondamental de la formation, à égale importance avec le stage en responsabilité

Si certains voient dans les exigences énoncées en I un risque d'éloignement de la pratique immédiate, d'autres insistent sur l'importance de faire saisir au stagiaire cette occasion privilégiée d'apprendre à observer avec une problématique et de s'interroger sur la pratique qui sera la sienne.

En effet, si toute formation vise évidemment l'acquisition de compétences, elle vise plus fondamentalement la construction d'une identité. Le mémoire apparaît comme un rouage fondamental dans la production de cette identité car il est, d'une part, moment

propice à une réflexion intégrant et articulant les différents éléments de formation des deux ans d'IUFM, d'autre part, moment de la formation initiale qui s'ouvre sur la formation permanente à venir.

2 - le rôle de la guidance est fondamental

Que les stagiaires aient un directeur de mémoire individuel ou soient regroupés dans des "ateliers-mémoire" par thèmes fédérateurs de mémoires, l'aide méthodologique du "directeur" -individuel ou collectif- de mémoire est fondamentale : c'est lui qui devra amener le stagiaire à transformer un vague sujet d'intérêt en un questionnement, le conduire à prendre connaissance de documents de travail et d'articles de revues liés au thème de l'étude (pas plus de 5 ou 6 bien choisis), lui faire comprendre combien il faut être en même temps rigoureux et inventif pour traiter la question retenue, lui montrer l'importance de l'analyse préalable à effectuer avant de monter une expérimentation ou tout simplement de conduire les observations ...

Le problème est donc de trouver la personne la plus adéquate pour ce travail, ce qui n'est pas facile lorsque chaque stagiaire arrive avec son sujet. Cette question a été résolue dans un IUFM par la proposition, en début d'année, d'un choix de thèmes d'ateliers, proposés par les formateurs compétents sur ces thèmes, les étudiants étant invités à choisir entre les différents ateliers, leur propre sujet de mémoire étant en relation avec le thème de l'atelier choisi.

Dans le cadre de la guidance doivent également être prévues des séances de travail individualisées (ou par doublette travaillant sur le même sujet) -hors stages institutionnels- des stagiaires avec les formateurs de terrain tels les IMF ou les CPAIEN, qui peuvent jouer un rôle important de deux façons : par l'accueil des stagiaires dans leurs classes au moment de l'élaboration du questionnement mais aussi par un soutien concret au moment de l'élaboration du dispositif de recueil de données

3 - le rapport avec la pratique doit être facilité par l'institution

Pour les PLC, l'observation et le recueil de données se font, soit dans la classe en responsabilité -qu'ils ont tout au long de l'année-, soit lors de stages en situation ou dans la classe d'un autre PLC stagiaire dans la même discipline. Ceux qui ont choisi l'une des deux dernière solution ont apprécié une situation qu'ils ont jugée plus favorable à la prise de recul exigée.

En PE, le choix du stage en responsabilité pour le recueil des données est fortement contesté par l'ensemble des participants de l'atelier. D'autres types de stages ont d'ailleurs été expérimentés dans certains IUFM, par exemple stages "filés" d'une ou plusieurs demi-journées par semaine pendant plusieurs semaines, pendant lesquels une doublette a la responsabilité de la classe, l'enseignant responsable participant pendant ce temps à un stage filé de formation...

En ce qui concerne le calendrier, il est souhaité que l'organisation de la deuxième année prévoit

- un démarrage rapide du travail sur les mémoires (au plus tard, début octobre) de façon à permettre que le premier travail préalable au recueil de données soit terminé fin décembre, début janvier ;
- des journées de stage en janvier-février-mars, spécifiques au recueil des données, et situées bien avant les stages en responsabilité et la période de validation des formations ;
- une prise de contact des stagiaires, avant cette période, avec la classe dans laquelle le travail sera conduit et un travail de concertation avec l'instituteur de la classe, afin de faciliter la prise en compte, dans le projet en cours, des contraintes liées à la réalité de la classe dans laquelle ils seront affectés.

4 la mémoire processus mais aussi produit de formation

En ce qui concerne la validation du mémoire, il est souligné combien il est difficile de tenir compte du processus qui a

permis d'aboutir au produit présenté. L'évaluation est faite essentiellement sur le produit écrit et la soutenance orale.(voir en Annexe des grilles d'évaluation élaborées dans cinq IUFM différents que nous remercions pour avoir bien voulu nous les transmettre).

Si de grandes diversités existent quant à la composition des commissions de validation, IMF ou pas, IEN ou pas, universitaires ou pas ..., il existe des constantes : présence du directeur de mémoire et d'au moins une personne extérieure à l'institution de formation.

Quant aux mentions attribuées, peu d'IUFM s'en tiennent à la circulaire de validation qui reconnaît seulement deux mentions : "satisfaisant" et "insuffisant". Nombreux sont ceux qui distinguent plusieurs sous-mention (du type "très satisfaisant", "satisfaisant", "moyen" ou "réservé") dans le cas où le mémoire n'est pas jugé insuffisant. Un IUFM, tout en s'en tenant aux deux mentions préconisées, a introduit une proposition pour publication pour les mémoires jugés les plus intéressants.

Il semble important aux participants de capitaliser les mémoires mais la façon de le faire n'est pas évidente. Il ne semble ni souhaitable ni possible de déposer tous les mémoires au CDI, question d'encombrement mais aussi d'absence de mode d'emploi, les mémoires n'ayant d'intérêt que si leur sont adjoints des commentaires qui en montrent les forces et les faiblesses.

Une idée serait de garder (où ?) un exemplaire de chaque mémoire à la disposition des formateurs directeurs de mémoire qui pourraient les utiliser avec leurs étudiants.

Un IUFM a l'intention de regrouper des extraits significatifs de quelques mémoires particulièrement intéressants -pour les futurs PE2 mais aussi pour la profession- et de les publier en un ou plusieurs volumes mis au CDI mais aussi proposés à la diffusion (via les CRDP ?).

III- Quelles pratiques effectives dans les différents IUFM ?

Tout au long des trois séances de l'atelier sont apparus de manière évidente les énormes écarts (confinant parfois au gouffre !) entre la conception du mémoire PE dans les différents IUFM, que ce soit en ce qui concerne

- l'importance accordée par la direction à cet élément de formation,
- les modes d'encadrement des mémoires,
- les types de mémoire,
- l'évaluation des mémoires ...

C'est pourquoi, plutôt que de tenter une synthèse impossible, il a semblé plus utile de lister les questions soulevées dans la discussion, questions à partir desquelles les participants proposent qu'une enquête soit lancée dans l'ensemble des IUFM. Cette liste de questions a été élaborée par Claire Margolinas (IUFM de Clermont-Ferrand) et Georges Quidet (IUFM de Lille, centre d'Arras) à partir de l'ensemble de leurs notes.

1. Détermination du sujet

Qui détermine le sujet ? Qui accepte le sujet ? Sur quelle base ?

Y a-t-il des contraintes fixées par l'institution (par exemple sujet forcément sur l'enseignement d'une discipline pour les PE) ?
Qui élabore le questionnement ? la problématique ? selon quel calendrier ?

2. La direction du mémoire

Comment est organisé le suivi ?

Selon quels critères ont été choisis (ou se sont déterminés) les directeurs de mémoire ?

Y a-t-il des critères qui interdisent à certaines personnes de diriger un mémoire ?

Existe-t-il des formations destinées aux personnes impliquées dans la direction des mémoires ?

Comment se coordonnent les personnes impliquées dans la direction des mémoires ?

Combien d'heures de service correspondent à l'encadrement d'un ou plusieurs mémoires (préciser le nombre) ?

3. Place dans le processus de formation

Quel est le temps consacré au mémoire : en regroupement (séminaires ou ateliers) ? en suivi individuel ? en temps de travail personnel ?

Quelle a été l'organisation temporelle du travail lié au mémoire en 92/93 ?

4. Rapport avec la pratique

Y a-t-il nécessairement une observation ? Une expérience ?

Comment sont recueillies les données ? élaborés les protocoles ? Quelles sont les facilités apportées par l'institution ?

Le stage en responsabilité est-il le lieu privilégié (obligatoire ?) du recueil des données ?

Sinon, où et comment s'effectue le recueil des données ?

Comment sont impliqués les IMF ? les conseillers pédagogiques ? les universitaires ?...

Comment sont impliqués les enseignants dont les classes sont utilisées à fin d'observation ou d'expérience pour le mémoire ?

5. Rapport avec les travaux de recherche existants sur le sujet

Comment est établie la bibliographie ? Quelles sont les exigences à ce sujet ?

4. Validation

Comment sont déterminés les jurys ?

Quels sont les niveaux d'exigence ? sur quels points sont-ils précisés ?

Lorsque le mémoire est jugé satisfaisant, y a-t-il des mentions et lesquelles ?

5. Devenir du mémoire

Le mémoire est-il simplement archivé ? Tous les mémoires sont-ils gardés au CDI ?

ANNEXE 1

IDENTIFICATION DES MEMOIRES PROFESSIONNELS

(extraits d'une grille de lecture des mémoires 93, élaborée par l'équipe de recherche interIUFM : Grenoble, Rennes et Reims, (co-responsables : C.Comiti, S.Nadot et M.Artigue)

La circulaire définissant le mémoire professionnel peut induire deux grandes catégories, non exclusives:
- a première (type A) concerne les mémoires que nous proposons d'étiqueter "initiation à une démarche de recherche", avec en général une problématique définie et un recueil de données ;
- la seconde (type B) concerne les mémoires que nous proposons d'étiqueter "proposition pour l'enseignement".

Bien entendu, on peut rencontrer des mémoires mixtes présentant des points communs avec A et B. Les mémoires "mixtes" donnent lieu à prise en considération de l'ensemble des questions concernant type A et type B.

Identification du mémoire

type A type B mixte

Mémoires de type A :

* Y a-t-il un questionnement au début du mémoire ?

- non, il y a seulement l'annonce d'un sujet d'études
- une problématique globale est présentée, sans spécification de questions précises
- une ou deux questions sont identifiées, sans être situées dans une problématique
- les questions sont identifiées et insérées dans une problématique plus globale

* Y a-t-il des hypothèses avancées par rapport aux questions posées ? oui non

* Les explications des raisons du choix de la méthodologie mise en oeuvre sont-elles
présentes oui non
pertinentes oui non

* Y a-t-il un dispositif de recueil de données mis en place ? oui non

Si non, préciser en quoi consiste le travail réalisé

Mémoire de type B :

* La proposition concerne :

- des outils d'aide à l'apprentissage
- des outils d'évaluation
- l'utilisation de nouvelles technologies dans l'enseignement
- des séquences d'enseignement
- un dispositif expérimental
- des activités expérimentales
- autres (préciser).....

* Y a-t-il argumentation ? oui non

Si oui, elle est du type :

- opinion personnelle
- référence à un problème d'enseignement
- référence à une réflexion sur la discipline (épistémologie)
- référence aux instructions officielles
- référence aux nouveaux programmes
- autres (préciser).....

* Y a-t-il eu mise en oeuvre de la proposition ? oui non

Si oui, y-a-t-il eu recueil de données ? oui non

Recueil de données (quelque soit le type de mémoire)

- a) Les données concernent
- un groupe d'élèves pendant
 - une classe
 - plusieurs classe(s) une séance
 - des enseignants plusieurs séances, combien ?.....
 - des manuels une semaine, un mois,
 - des textes historiques
 - autres (préciser).....

- b) Dans le cas où les données concernent des élèves ou des enseignants, elles ont été recueillies par le moyen de :
- observations de séances montées spécifiquement
 - observations de séances non montées spécifiquement
 - questionnaires
 - entretiens
 - enregistrements audio ou vidéo
 - copies ou autres productions d'élèves (c.r. de TP)

* Dans le cas où il y a eu observation de classe:

- | | |
|---|--|
| <p>* elle a été réalisée dans une classe</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> de pratique accompagnée <input type="checkbox"/> en responsabilité <input type="checkbox"/> d'un collègue <input type="checkbox"/> autre | <p>* par</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> le professeur stagiaire, lui-même acteur <input type="checkbox"/> le professeur stagiaire, un autre collègue étant acteur <input type="checkbox"/> un autre enseignant, le professeur stagiaire étant acteur <input type="checkbox"/> autre |
|---|--|

Analyse

Pour les mémoires de type A:

- * Y-a-t-il une analyse des données? oui non
- * Comporte-t-elle une procédure de traitement des données ? oui non
- Si, oui, il y a
 - codage des données
 - structuration des données
 - traitement statistique des données

Pour les mémoire de type B:

- * Trouve-t-on une évaluation de la proposition ? oui non
- Si oui, quel dispositif a été utilisé ?

Conclusion

- * La conclusion est-elle un discours d'opinion ? oui non
- Si non, trouve -t-on dans l'interprétation :

Mémoire type A	Mémoire type B
<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> un renvoi à la problématique de départ <input type="checkbox"/> une clarification de la question de départ <input type="checkbox"/> la formulation de nouvelles questions <input type="checkbox"/> un lien avec les pratiques professionnelles <input type="checkbox"/> une proposition d'action <input type="checkbox"/> autres (préciser) 	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> un renvoi à l'argumentation de départ <input type="checkbox"/> la formulation de questions <input type="checkbox"/> des modifications de la proposition d'action <input type="checkbox"/> autres (préciser).....

Liens avec les autres éléments de la formation

- * Y a-t-il des liens explicités avec les autres éléments de la formation ? oui non
- Si oui,
 - précisez lesquels (préprofessionnalisation, dossiers professionnels de première année, formation scientifique, formation didactique, formation générale, apports de maîtres de stage, apports d'autres collègues...)
 - ils sont directement liés au sujet du mémoire pas directement induits par le sujet

ANNEXE 2

CRITÈRES D'ÉVALUATION PROPOSÉS PAR CINQ IUFM DIFFÉRENTS

IUFM 1

Chaque critère est évalué selon quatre indicateurs explicités ci-dessous, les italiques indiquant le niveau minimum acceptable

I- MEMOIRE

Forme et nature du questionnement

- 1- étude d'un thème sans formulation de question
- 2- la question est trop générale ou non pertinente par rapport aux caractéristiques du mémoire professionnel
- 3- *le questionnement est cohérent et exposé clairement*
- 4- existence d'une problématique : questionnement pertinent et en relation avec un cadre théorique

Références

- 1- pas de références dans le texte
- 2- références imprécises et/ou peu pertinentes et/ou non vérifiables
- 3- *présence de références pertinentes*
- 4- références pertinentes dans le texte avec renvoi à la liste des ouvrages consultés.

Méthodologie

- 1- inadéquation entre la méthodologie et la problématique La méthodologie n'est pas explicitée
- 2- *la méthodologie est explicitée mais elle comporte des lacunes*
- 3- la méthodologie est cohérente et pertinente mais insuffisamment explicitée
- 4- la méthodologie est explicite, cohérente et pertinente

Présentation et traitement des données recueillies

- 1- il n'y a aucune mention précise des données recueillies
- 2- les données sont présentées mais leur traitement n'est pas clair
- 3- *les données sont fournies mais leur traitement n'est pas mené à son terme*
- 4- les données et leur traitement sont pertinents par rapport à la problématique

Argumentation

- 1- l'argumentation est inexistante ou majoritairement fondée sur des opinions
- 2- *l'argumentation est cohérente mais fondée uniquement sur le traitement des données*
- 3- l'argumentation prend en compte le traitement des données et le cadre théorique de départ
- 4- l'argumentation est fondée sur la mise en relation du traitement des données et du cadre théorique

Traitement didactique de la discipline

- 1- manque de maîtrise des contenus disciplinaires liés au sujet
- 2- les contenus sont maîtrisés mais les situations utilisées sont inadaptées
- 3- *les contenus sont maîtrisés et les situations pertinentes*
- 4- la réflexion didactique tient compte des obstacles liés à l'appropriation des contenus

Conclusion

- 1- la conclusion est absente ou non pertinente par rapport à la question ou à l'argumentation
- 2- *la conclusion est pertinente par rapport à la question initiale et à l'argumentation*
- 3- la conclusion est pertinente, les éléments de réponse utilisent le cadre théorique ou ouvrent des perspectives
- 4- la conclusion est pertinente par rapport à la problématique de départ, elle relativise la portée des travaux et ouvre des perspectives

II- SOUTENANCE

Présentation orale

- 1- exposé confus et/ou factuel et/ou pointilliste
- 2- exposé clair mais uniquement descriptif
- 3- *exposé clair et synthétique*
- 4- exposé mettant en valeur l'essentiel de la démarche et des résultats obtenus

Débat-discussion

- 1- difficultés à répondre aux demandes d'explicitation
- 2- réponses ponctuelles
- 3- *réponses pertinentes*
- 4- apport d'éléments nouveaux intéressants

Intérêt professionnel du mémoire

- 1- le rapport de l'objet d'études aux pratiques professionnelles est imprécis
- 2- la relation à ces pratiques est explicite mais trop vague
- 3- *le travail effectué pour le mémoire permet une évolution de la pratique professionnelle dans la discipline*
- 4- les retombées du mémoire dépassent le cadre de la discipline.

CRITÈRES D'ÉVALUATION PROPOSÉS PAR CINQ IUFM DIFFÉRENTS

IUFM 2

Capacité à préciser le sujet d'étude

- conceptuellement
- dans le champ des pratiques professionnelles

Indicateurs

Le document traite effectivement du sujet validé par la commission d'agrément et prend en compte les précisions demandées par celle-ci.

Il existe un ou plusieurs paragraphes qui posent un problème précis avec définition claire des termes et indication des enjeux professionnels.

Capacité à analyser les situations professionnelles

Indicateurs

Le dossier fait référence à des dimensions du travail professionnel : outils, logiciels, conduites de séquences, projet d'établissement...

Les références sont intégrées à l'étude du problème (il ne peut s'agir de simples récits ou de témoignages).

Capacité à repérer le domaine de validité

- argumenter
- avoir un recul critique
- maîtriser suffisamment le contenu scientifique de base du sujet ainsi que les critères d'évaluation de la pratique.

Indicateurs

Chacune des positions avancées est soutenue par des raisons explicites et recevables dans le domaine considéré.

Il existe en conclusion une évaluation de la réponse apportée au problème posé avec indications éventuelles de prolongement.

Capacités méthodologiques

- organiser l'exposition
- organiser le travail de groupe

Indicateurs

Il existe un sommaire paginé

Les rubriques du plan sont explicites et ordonnées

Le candidat peut rendre compte de l'adaptation du plan du sujet d'étude

Lors de la soutenance, le candidat peut faire état de l'historique du travail au sein du groupe : étapes, échanges d'idées sur le sujet d'étude, choix de méthodes, évolution du travail

L'écrit indique dans le sommaire la part respective de chacun dans la rédaction

Capacités documentaires

Indicateurs

Le candidat a été capable de faire une bibliographie réduite, ciblée, utilisée et justifiée

Les éventuelles annexes sont en relation avec le corps du texte

Tout texte utilisé en citation directe ou indirecte est référencé

Capacité à respecter les normes orthographiques, syntaxiques, de mise en page ainsi que de volume

Indicateurs

Le dossier est composé de 15 à 30 pages (1500 caractères par page) hors annexes

CRITÈRES D'ÉVALUATION PROPOSÉS PAR CINQ IUFM DIFFÉRENTS

IUFM 3

Capacité à identifier le sujet d'étude

- dans le champ des pratiques professionnelles
- en référence à des domaines connus d'interrogation sur l'enseignement

Indicateurs

Le mémoire traite effectivement du sujet validé par l'IUFM et situe le problème dans le champ des références théoriques choisies
Il existe un ou plusieurs paragraphes qui posent un problème précis avec définition claire des termes et indication des enjeux professionnels

Capacité à analyser des éléments de situations professionnelles

Indicateurs

Le mémoire fait référence à différentes dimensions du travail professionnel qui sont intégrées à l'étude du problème. Il ne peut s'agir de simples récits ou de témoignages

Capacité à mettre en évidence des éléments de légitimation de la problématique adoptée et du discours produit

Indicateurs

Le mémoire présente explicitement les références théoriques et situe le travail effectué par rapport à des cadres existants

Capacités méthodologiques

- établir une problématique
- constituer un ensemble pertinent de données
- produire une analyse des données recueillies
- organiser l'exposition des résultats

Indicateurs

Le mémoire met en évidence à travers des formes d'exposition adaptées à l'articulation entre les différentes étapes du travail

Capacités de réalisation documentaire

Indicateurs

Il existe un sommaire paginé
Les rubriques du plan sont explicitées et ordonnées
Le candidat a été capable de faire une bibliographie réduite, ciblée, utilisée et justifiée
Les éventuelles annexes sont en relation avec le corps du texte
Tout texte utilisé en citation directe ou indirecte est référencé
Le mémoire est composé de 30 pages maximum hors annexes

Capacités à assurer la soutenance

- organiser l'exposé
- utiliser des outils de communication
- respecter le temps imparti
- synthétiser
- répondre avec propos aux questions du jury

Indicateurs

L'exposé s'appuie sur un document de synthèse ou bien il est conduit à l'aide du rétroprojecteur ou d'autres auxiliaires
Le professeur stagiaire ne dénature pas les faits à l'occasion des synthèses
Les réponses sont concises et pertinentes
Les réponses restent dans les limites du sujet

CRITÈRES D'ÉVALUATION PROPOSÉS PAR CINQ IUFM DIFFÉRENTS

IUFM 4

LE MEMOIRE

1. Sa présentation

La lisibilité :

- sommaire
- mise en page
- pagination
- bibliographie

La rédaction :

- clarté
- rigueur
- correction
- style
- orthographe

2. Le choix du sujet

Le problème (la question) est :

- issue d'une situation qui s'est déroulée dans la classe du professeur stagiaire
- bien identifié(e)
- bien délimité(e)

3. La problématique

- l'analyse est fondée et argumentée
- les référents théoriques sont explicités

4. Les propositions de solutions sont

- argumentées
- orientées dans une perspective professionnelle

LA SOUTENANCE (obligatoirement individuelle)

1. L'exposé

- cohérence de l'ensemble
- qualité de l'argumentation
- capacité à intéresser l'auditoire
- l'expression (clarté, rigueur, correction)
- la gestion du temps

2. L'entretien

- pertinence des réponses
- qualité de l'argumentation
- capacité à situer le sujet dans un cadre de connaissances plus large

CRITÈRES D'ÉVALUATION PROPOSÉS PAR CINQ IUFM DIFFÉRENTS

IUFM 5

DOCUMENT ECRIT (1)

Ancrage dans la pratique (le mémoire ne peut être satisfaisant si ce point est insuffisant)

Présentation générale

- sommaire
- introduction
- conclusion
- bibliographie

Correction de la langue

Pertinence des observations

Qualité des hypothèses

Qualité des stratégies (réflexion-solutions proposées)

SOUTENANCE ORALE (2)

Qualité de l'expression

Capacité d'argumentation

Conviction et engagement

PEDAGOGIE (3)

Connaissance du système éducatif

Connaissance des grands domaines de la pédagogie

Travail écrit (1)

/8

Soutenance orale (2)

/8

Pédagogie (3)

/4

Note proposée